

dossier

Formation des encadrants techniques

Une des missions de l'Urei est de proposer aux permanents des EI/ EITT des formations professionnalisantes et ciblées. En mai dernier, l'Urei a donné une formation, en lien avec le CNEI, à onze encadrants techniques d'Île de France.

En ce qui concerne cette formation, les principaux objectifs étaient :

- Comment mieux comprendre le rôle de l'encadrant technique et mieux appréhender les mécanismes pour accompagner les salariés en insertion vers l'autonomie professionnelle ?
- Quelle posture adopter afin de transmettre aux salariés des savoir-faire ainsi que les codes nécessaires à la vie dans un collectif de travail ?
- Comment se situer dans un environnement économique en prenant en compte les spécificités de l'insertion ?

Lors de cette formation, les stagiaires ont exprimé :

- Des besoins de découverte ou de renforcement en partant de leur vécu sur les méthodes et outils qu'ils pourraient mobiliser en situation d'accompagnement d'un public qui représente une grande variété de situations et de problématiques.
- Des besoins qui concernent l'acquisition d'outils, de méthodes mobilisables dans le cadre de la nécessaire qualification des salariés en situation de travail.

La formation a permis d'accompagner les changements individuels et collectifs par un aller-retour permanent entre acquis théoriques et références à des situations de terrain ; en effet, du jeu de rôle aux mises en situation, de l'échange de



« être plus à l'aise pour mieux gérer les conflits », « remise en question de mon attitude et de mes jugements »...

Au regard de ces réflexions, il est permis de penser que les transferts en situation réelle ne peuvent que permettre d'améliorer la pratique professionnelle des encadrants et par là même, apporter une plus-value à l'ensemble

de l'entreprise. pratique au travail en sous-groupe, des apports théoriques aux illustrations visuelles, chacun a pu définir plus clairement le cadre et les modalités de sa mission.

En témoignent les appréciations exprimées par les participants lors de l'évaluation finale :

« un vrai travail d'équipe », « j'ai apprécié de partager l'expérience de mes collègues », « de nouveaux points de vue », « amélioration de mon management », « riche en échanges », « possibilité de mieux se connaître », « découverte des aspects du métier dans sa complexité »,



Ces constats nous amènent à vous encourager à promouvoir auprès de votre équipe la prochaine formation destinée aux encadrants techniques que nous proposerons au courant du mois de décembre 2009.

Appel à adhésion

Avec une équipe de salariés au complet accompagnée de bénévoles « experts » et d'un Conseil d'Administration dont les administrateurs représentent la quasi-totalité des départements franciliens, nos actions se concentrent essentiellement sur des missions qui nous permettent d'être force de réaction, de proposition, d'impulsion et de négociation, chaque fois que nécessaire, auprès des interlocuteurs privilégiés parmi les « financeurs » et les « partenaires ».

Mais nous ne pouvons occulter que la force décuplée d'un réseau c'est la réunion d'énergies nombreuses qui étendent leurs ramifications et s'assurent ainsi une visibilité et une reconnaissance indéniables.

Le réseau c'est donc vous et avec vous. Adhérer à l'UREI c'est agir et construire des projets communs.

regards

Patrick Bourgueil

Monsieur Bourgueil, pouvez-vous nous retracer votre parcours ?

J'ai créé les Jardins d'Auteuil en 1993 pour répondre aux difficultés d'insertion des jeunes de la Fondation d'Auteuil dans un champ que je maîtrisais, les espaces verts. L'Urei-Idf, alors basée à Evry (91), m'a été d'une grande aide. Je suis entré au Conseil d'Administration de l'Urei-Idf dans une période de turbulence (difficultés financières) et grâce aux permanents et au Conseil d'Administration, nous avons redressé la situation.

Après avoir quitté le secteur de l'insertion pendant 4 ans, j'ai mis en place la structure Auteuil Insertion, qui a vocation à porter les entreprises d'insertion de la Fondation d'Auteuil, et j'ai exercé jusqu'en juin 2009 mon dernier mandat comme administrateur de l'Urei-Idf.

Je garde de ce réseau le souvenir de personnes très engagées dans leurs missions, et qui font en permanence le pari un peu fou de (ré)concilier l'économie et le social. Un autre point fort est le professionnalisme qui se dégage de l'Urei-Idf et de ses adhérents.

Selon vous, quelles ont été les avancées majeures en matière d'insertion depuis 15 ans ?

Elles ne se situent pas sur le plan financier mais sur la reconnaissance du réseau auprès des partenaires et des entreprises traditionnelles, même si le travail est loin d'être terminé avec certaines branches professionnelles.

Plus récemment, les derniers textes sur le contrat unique et le RSA ne me semblent pas avoir simplifié les choses, ce qui était la volonté première, et apportent de la confusion entre les dispositifs d'insertion par l'activité économique. En voulant mieux protéger les personnes, ils ancrent un éloignement d'avec le droit commun

Quels vont être les prochains grands « combats » des acteurs de l'insertion ?

Si je devais donner des points de vigilance, je pointerais les nouvelles conditions de conventionnement qui demandent des résultats mais qui risquent d'inciter les entreprises à sélectionner des personnes moins éloignées de l'emploi. Cette démarche porte un risque d'exclusion aggravé, laissant de côté les personnes les plus en difficultés.

De plus, en cette période de crise, les difficultés liées au chômage rendent l'insertion difficile. Cette réforme reste inachevée entre conventionnement de gré à gré et appel d'offres, et il aurait été ambitieux d'aller jusqu'à reconnaître un service d'intérêt général classant ainsi les EI comme des SIEG (Services d'Intérêt Économique Général).

L'Urei-Idf tient à remercier chaleureusement Patrick Bourgueil pour toute son implication et son dévouement au cours de ses nombreuses années en tant qu'administrateur de l'Urei au service des entreprises d'insertion franciliennes.

en acte

L'immersion

Le décret prévoyant la possibilité de mettre en place des périodes d'immersion en entreprise pour les salariés en insertion est paru le 7 avril dernier.

Compte tenu de la récente réforme du CDDI intervenue (pour rappel : 6 CDD de 4 mois seraient possibles), l'immersion peut s'étendre sur une durée totale de 6 mois. Dans la mesure où seule une convention simple de mise à disposition à titre gratuit du salarié est utilisable, sa réalisation n'est pas adaptée aux entreprises d'insertion. En effet, pendant la période d'immersion, le contrat de travail n'est pas suspendu et le salaire doit continuer à être versé. De plus, pour les EITT, la mise à disposition de personnes pendant 6 mois risque de concurrencer de façon déloyale les dispositions régissant le cadre du travail temporaire.

Nous attendons des aménagements prenant véritablement en compte les spécificités de nos entreprises.

focus sur

Le Relais Restaurant (93)

Le Relais, c'est avant tout la concrétisation d'un projet de structure de formation (Le Relais Formation) couplée à une entreprise d'insertion (Le Relais Restaurant). Il s'agit là de deux entités distinctes néanmoins complémentaires dans leur finalité.

À l'origine du Relais, il y a le constat suivant : la restauration est un secteur dont l'offre en matière de main d'œuvre est très nettement supérieure à la demande, et, parallèlement à cela, beaucoup de jeunes sortent du système scolaire sans formation ni qualification. Ainsi, Le Relais est né du projet de donner une formation aux métiers de la restauration qui soit la plus qualifiante possible à des jeunes – et des moins jeunes – qui n'auraient pas les pré-requis nécessaires pour entrer dans une école hôtelière. Cette formation nécessitant beaucoup de mises en situation réelle, l'idée de créer un restaurant pour accueillir les stagiaires est immédiatement devenue une évidence.



C'est ainsi qu'en 1991, Le Relais Formation ouvre ses portes à Pantin (Seine-Saint-Denis), suivi trois ans plus tard par Le Relais Restaurant, sur le site d'une ancienne friche industrielle réhabilitée.

La construction du Relais Restaurant a duré près de deux ans. Une période longue et difficile puisque ses créateurs n'avaient pas de fonds propres, et à l'époque il existait très peu d'outils pour la recherche de financements (fondations, financements publics...). Malgré tout, le système D (autofinancement, récupération de matériel auprès d'Emmaüs...) et une forte mobilisation et solidarité de bénévoles ont permis de terminer les travaux pour un résultat saisissant.

En 1994, Le Relais Restaurant comptait cinq postes d'insertion et deux encadrants. Très vite, de par la qualité des menus et des produits proposés, Le Relais Restaurant s'est fait connaître sans aucune communication ni publicité en dehors du bouche à oreille, lui permettant ainsi de servir chaque jour une cinquantaine de

couverts à midi et une vingtaine le soir. Aujourd'hui, Le Relais Restaurant compte 22 ETP – dont 16 postes d'insertion – et a réalisé un chiffre d'affaires de 1 200 000 euros en 2008.

Pas d'insertion sans formation.

Le fonctionnement du Relais Restaurant est imbriqué dans celui du Relais Formation, qui forme chaque année près de 80 personnes au métier de serveur en salle ou de cuisinier. Parmi eux, entre 25 et 30 transitent par un poste d'insertion au Relais Restaurant. Les salariés en insertion du Relais Restaurant possèdent déjà un bagage, tel que la connaissance du vocabulaire, de la technique et des outils, acquis au Relais Formation ou lors d'une précédente formation et/ou expérience professionnelle. De plus, outre une (re)qualification professionnelle, les salariés en insertion deviennent tuteurs des stagiaires du Relais Formation. Ce rôle leur permet de continuer à apprendre tout en transmettant leurs savoirs et savoir-faire, et de s'interroger sur leur propre pratique professionnelle.

L'an passé, 28 salariés en insertion sont passés par les cuisines et la grande salle du Relais Restaurant, dont 16 hommes et 12 femmes. Tous étaient des chômeurs de longue durée et/ou des jeunes (18-25 ans) sans qualification. Pour 12 de ces 28 salariés, le parcours d'insertion s'est soldé par une sortie positive, dont 6 vers un CDI, 4 vers un CDD et 2 vers une formation.

Une cuisine française riche, inventive et ouverte sur le monde.

Au Relais Restaurant, l'élaboration de la carte est un travail collectif. Le Chef actuel, en poste depuis 1995, invite en effet chacun des salariés en insertion et stagiaires à partager leur culture culinaire. À travers une carte permanente qui dure six mois et un menu différent chaque jour, Le Relais Restaurant propose une cuisine traditionnelle française très ouverte sur les cuisines du monde, avec une carte variée et accessible financièrement. Cette formule a permis au Relais Restaurant d'attirer et de fidéliser une clientèle francilienne très large, et de servir une centaine de couverts par jour.

Mais Le Relais Restaurant ne compte pas s'arrêter là. Depuis 2004, il mène un projet de grande ampleur : doubler sa surface d'accueil du public et doubler sa surface de production, afin de passer de 100 à 200 couverts par jour, tout en restant au même endroit. Enfin, Le Relais Restaurant va évoluer vers une structure juridique de type SCIC, et son capital sera ouvert à qui-conque veut et souhaite participer à cette aventure !

agenda

A compter de la rentrée 2009, les « Jeudis de l'Urei » deviennent les « Urei Info Rencontres ».

Le **mercredi 7 octobre**, nous vous convions à un « Urei Info Rencontres » consacré aux outils de financement, avec l'intervention d'IDFA (Ile de France Active) et du Service du développement régional du groupe Total.

Nous vous donnons rendez-vous à 9h30 dans nos locaux. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant sur contact@urei-idf.org

CDIAE

Paris : 24/09
Seine et Marne : 30/09
Yvelines : 09/10
Essonne : 15/10
Hauts de Seine : 17/09
Val de Marne : 13/10
Val d'Oise : 08/10

Commission régionale du plan de relance : 06/10

Urei Info

Directrice de la publication :
Brigitte Ogée

Ont participé à ce numéro :
Sonia Bitton, Catherine Boutillier, Bruno Garcia, Julien Thorrignac

UREI Ile de France
12 rue de la Lune
75002 Paris
(Métro Bonne Nouvelle)

Tél : 01 42 36 02 35
contact@urei-idf.org
www.urei-idf.org



Nous y étions... Nous y serons

Le 30 juin dernier, l'Urei-Idf a participé à l'ouverture du **cycle de débats** sur l'Économie Sociale et Solidaire, organisé par la BNF François Mitterrand (Paris) durant tout l'été, en compagnie d'Atelier 2000 et d'Assistance Event. Nous y avons rencontré un public varié, intéressé et curieux.

L'Urei-Idf a conclu un partenariat avec **RockCorps France**, société d'origine américaine qui mêle événementiel musical et promotion du bénévolat associatif auprès des jeunes (16-25 ans). Pour cela, l'Urei a participé à la mise en relation des entreprises d'insertion sous statut associatif avec RockCorps France, afin de faire naître des projets de bénévolat. www.orangerockcorps.fr

Suite au Plan de relance accordant des postes supplémentaires aux EI (148 en IDF), l'Urei-Idf est intervenue auprès du CRIF et a obtenu pour les EI un repositionnement de l'enveloppe dédiée aux « emplois tremplin insertion » sur un soutien financier supplémentaire aux postes du plan de relance (3 000 € par poste). Cette décision vaut pour l'année 2009 et sera renégociée pour 2010.

L'Urei-Idf renforce son équipe de bénévoles et souhaite la bienvenue à **Jean-Loup Othenin-Girard**, qui apportera son expertise et son aide en matière d'études économiques et financières.

Bienvenue à **Respec'Table** !
Entreprise d'insertion nouvellement créée, le restaurant « bio et solidaire » Respec'Table a ouvert ses portes le 9 juillet dernier au 5 rue de la Tour d'Auvergne (Paris 9e).
www.respec-table.fr

Le 25 juin dernier, L'Atelier recevait une **délégation catalane** de l'Économie Sociale et Solidaire. Au programme, une présentation de l'ESS en Île de France, à laquelle l'Urei-Idf a participé en apportant un éclairage sur les entreprises d'insertion.

L'Urei-Idf sera l'un des exposants du **salon Entreprise Durable**, les 20 & 21 octobre à Paris Expo (Porte de Versailles). Notre objectif est de mobiliser et de représenter les entreprises d'insertion qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable. www.i3d-paris.com

SALON ENTREPRISE DURABLE

Le 9 juillet dernier, Adecco Insertion et le groupe Idées Intérim ont inauguré le **Réseau Adecco Insertion**. Son objectif est de doubler son offre d'insertion pour atteindre 2000 ETP, soit 10 000 personnes en insertion chaque année.

Nous tenons à votre disposition les « **fiches pratiques de l'Urei** ». Elles couvrent de nombreux thèmes (outils financiers, mesures d'aide à l'embauche...) et visent à une compréhension simple et immédiate. Donc servez-vous en et diffusez-les.

Atelier 2000 change d'adresse. Vous pourrez désormais retrouver la boutique de fabrication de jouets en bois artisanaux au 38 rue du Poteau, dans le 18ème arrondissement de Paris. www.atelier2000.fr